

STRUCTURER LA FILIÈRE BOIS - ÉNERGIE



Le bois-énergie est une ressource renouvelable de combustible utilisée pour alimenter les chaudières à bois, en remplacement du fioul et du gaz. Elle permet également de gérer les déchets issus de l'exploitation forestière et autres déchets de bois.

Etienne Cayrel,
Directeur du pôle des énergies renouvelables de Trifyl

TRIFYL

Trifyl est le **syndicat départemental d'élimination et de valorisation des déchets** ménagers et assimilés du Tarn. Créé en 1999, il oeuvre pour **331 communes, 6 000 km² et 307 000 habitants.**

Il prend en charge **toute la gestion du déchet après la collecte** à la charge des collectivités. Pour cela, il dispose d'**équipements répartis sur tout le territoire** (cf. carte ci-dessous).



Crédits photos © Trifyl

LA MISSION BOIS-ÉNERGIE

La forêt occupe **30 % du département du Tarn**: c'est le plus important gisement de **bois de Midi-Pyrénées.**

En **2009**, Trifyl crée une mission dédiée à la **valorisation du bois-énergie.**

En effet, **les déchets de bois sont mal ou peu valorisés.** Ceux-ci proviennent tant de la **gestion**

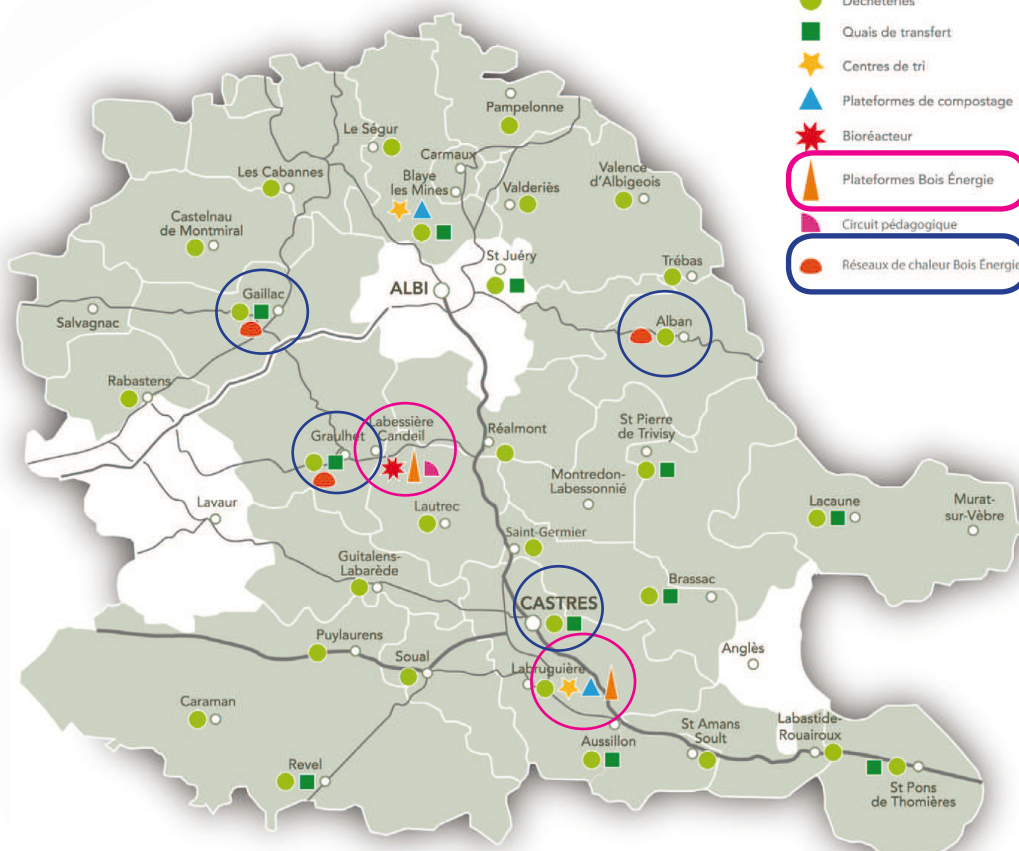


forestière (élagages, coupes d'éclaircies, scieries, etc.) que du bois non traité **recupéré dans les 28 déchetteries du département.**

Une **convention a été signée avec Alliance Forêt Bois** (coopérative de propriétaires forestiers pour la gestion sylvicole), pour **recupérer les arbres qui ne conviennent pas comme bois d'oeuvre** et qui présentent un potentiel intéressant **pour la filière.**

Une démarche d'**animation** est alors mise en place, avec la promotion du bois-énergie et la création de **deux plateformes de stockage** à Labessière-Candeil et Labruguière (en rose sur la carte).

1 tonne de bois = 350 Litres de pétrole + 750 kg de CO₂ évités



Les enjeux liés à la filière bois-énergie sont à la fois économiques et environnementaux : le bois est une ressource locale renouvelable et sa filière permet la création d'emplois pérennes sur les territoires.

« Il y a encore beaucoup de présupposés sur le bois-énergie. Mais ça fait partie de notre travail d'expliquer et de promouvoir la filière. »
Etienne Cayrel

LA RÉGIE-BOIS ET LES RÉSEAUX DE CHALEUR

En 2010, une «**Régie-Bois**» est créée au sein de Trifyl, pour la **gestion en interne et à l'échelle du département** de la filière bois-énergie. Elle propose notamment le **développement de réseaux de chaleur urbains**¹.

En effet, elle assure la **maîtrise d'ouvrage des projets pour le compte des collectivités** qui lui transfèrent la compétence associée: elle réalise alors les **études de faisabilité, les investissements pour la construction, l'exploitation, l'entretien et la maintenance des chaufferies bois et des réseaux de chaleur**.

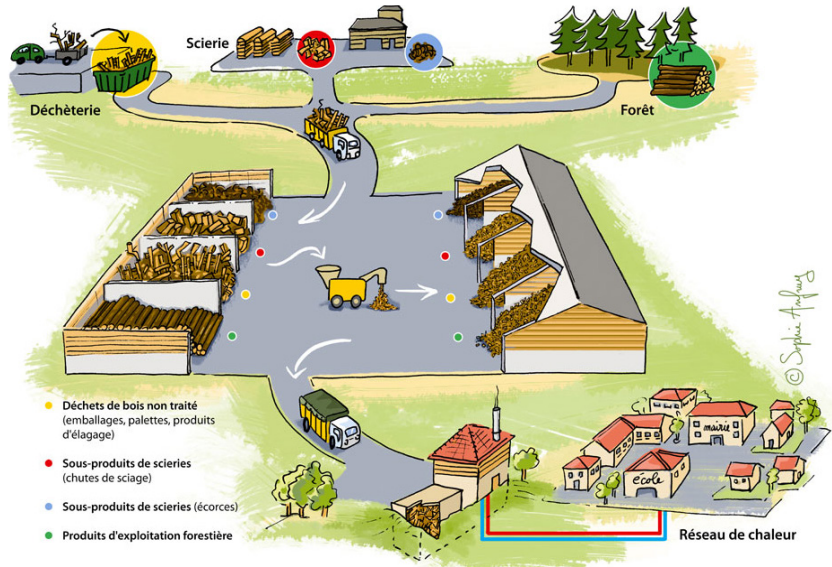
Elle vend alors un **service de distribution collective de chaleur aux collectivités**. Pour trouver un équilibre financier, des contrats sont passés avec les collectivités, qui mettent à disposition un terrain où sera installée la chaudière, et qui achèteront à prix fixe la chaleur produite. **Cela nécessite donc un engagement à long terme** (en moyenne une vingtaine d'années).

Actuellement, **4 réseaux de chaleur** ont été construits sur le département (en bleu sur la carte précédente) : Graulhet, Mazamet, Alban et Castres. D'autres études de faisabilité sont en cours.

1. Un réseau de chaleur urbain est une installation permettant aux collectivités d'assurer le chauffage de bâtiments publics, voire d'immeubles de logements ou de maisons de particuliers. La chaleur est produite par une chaufferie dimensionnée en conséquence, puis acheminée grâce à un réseau de conduits souterrains. Les combustibles généralement utilisés sont le fioul ou le gaz. De plus en plus de collectivités s'intéressent à l'alternative au bois.

Pour les collectivités, l'avantage de créer un contrat avec Trifyl réside à la fois dans la possibilité de construire un équipement sans avoir à en porter l'investissement, mais aussi de bénéficier d'un prix inférieur de 5 à 10% à celui des énergies fossiles, non fluctuant, et pour 20 ans.

Fonctionnement des plateformes bois-énergie de Trifyl - crédit photo ©SophieAnfray



«**L'investissement pour un réseau de chaleur pèse lourd mais entraîne peu de variations du coût de l'énergie. De plus, c'est une énergie locale, puisque le bois provient d'un rayon de 50 km.**»

Etienne Cayrel

BILAN DE LA FILIÈRE BOIS-ÉNERGIE

Environ 6000 tonnes de bois valorisées / an.

2 plateformes de stockage

Bilan 2014

Investissements :

591 000 €

Recettes :

650 000 €

LA FILIÈRE BOIS-ÉNERGIE

4 Réseaux de chaleur mis en fonctionnement depuis 2012

Bilan 2014 : 7 418 MWH livrés

5 personnes mobilisées

QUE RETENIR ?

Trifyl structure la filière bois-énergie, du traitement à la valorisation en combustible du déchet bois. Il porte également les projets de réseau de chaleur, lorsqu'ils sont faisables. La difficulté réside dans le fait de trouver le prix qui sera compétitif vis-à-vis des énergies fossiles, et qui permette d'apporter suffisamment de recettes pour rentabiliser les réseaux de chaleur.

La conjoncture économique, d'une part avec la fluctuation des prix du gaz et du pétrole, et d'autre part avec celle du montant des subventions, a une incidence sur le développement de la filière bois-énergie. C'est pourquoi il est important de prospecter, d'argumenter et d'accompagner les collectivités dans une telle démarche.

Pour aller plus loin, flashez le code!

Contact :

FNE Midi-Pyrénées - Maison de l'environnement
14 rue de Tivoli - 31000 Toulouse
www.fne-midipyrenees.fr
05 34 31 97 83
e.marsaud@fne-midipyrenees.fr



Trifyl
Route de Sieurac
81300 Labessière-Candeil
05 63 81 23 00 / secretariat@trifyl.fr

